



FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LAUSANNOISE



**Association du  
Centre Socioculturel de Boisy**

**Séance publique  
Jeudi 8 novembre 2012**

**Texte des interventions retranscrit  
Synthèse de la séance**

**Rapport établi par la  
Commission Maison de Quartier**

**Mme Laurence Baly, présidente  
Mme Yolande Vionnet, vice-présidente  
M. Arch. Bernard Cherix, membre  
M. Dominique Stauffer, membre  
M. Thomas Buache, animateur socioculturel**



Le laboratoire du Désert

# Première partie:

---

Laurence Baly,

Présidente de l'Association du Centre Socioculturel de Boisy

Bonsoir Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie d'être venus nombreux ce soir à cette deuxième soirée consacrée au projet Maison de Quartier du Désert (MQD). Je vais commencer par me présenter. Je suis présidente de l'association du Centre Socioculturel de Boisy et membre du Laboratoire du Désert, qui est un comité organisé avec le Centre Socioculturel pour le projet de la MQD. Dans ce comité, il y a Monsieur Bernard Cherix, Thomas Buache, animateur et Monsieur Jean-Bernard Racine. Je vous remercie tous d'être venus en tant qu'habitants de quartier. Je remercie également les résidents de la Maison du Désert avec qui nous avons de très bons contacts. Je remercie les membres de l'association et du comité que vous pourrez rencontrer ce soir, les partenaires de l'association qui sont : les églises protestante et catholique de Boisy et Pierrefleur, la Ville de Lausanne, la Fondation pour l'Animation Socioculturelle de Lausanne, le Terrain d'Aventure, l'Espace 44, le Centre Socioculturel de Boisy, le réseau de quartier, le Jardin des livres et le Laboratoire du Désert.

Nous saluons également la présence des représentants de la Ville : Monsieur Oscar Tosato, Madame Estelle Papaux, Monsieur Christian Baux qui est architecte, Monsieur Laurent Chenu, Conservateur Cantonal des Monuments et Sites, le directeur de la Fondation pour l'Animation Socioculturelle de Lausanne (FASL) Monsieur Pierre-Alain Verheyen.

Cette soirée est organisée en collaboration avec l'école cantonale pour les enfants sourds. Toute la soirée il y aura la traduction en langue des signes.

Nous remercions également le restaurant de la Ferme du Désert de nous accueillir une deuxième fois.

Je vais passer maintenant la parole à Monsieur Laurent Bonnard journaliste, qui va animer notre soirée, y compris le débat de la deuxième partie.

Laurent Bonnard,

Journaliste & animateur de la soirée

Merci à vous. Merci d'accueillir un étranger parmi vous. Un étranger du quartier du Devin, proche de l'Hôpital de l'Enfance, assez proche du quartier de Boisy ! C'est un plaisir de vous rencontrer ce soir aussi nombreux ! Pour cette soirée, il s'agit de faire des liens avec le précédent forum, de dire ce qui s'est passé, vu du Centre Socioculturel de Boisy, dans le quotidien du quartier. Cela sera fait par Laurence Baly, qui vient de se présenter et par Thomas Buache qui est animateur. Ensuite, je reprendrai la parole pour vous dire comment la soirée va se passer. Merci, à vous la parole.

## Laurence Baly

Je vais commencer par faire un bref rappel de l'organigramme. Tout en haut de l'organigramme nous avons la Ville de Lausanne. En dessous, même si il n'y a rien de hiérarchique, il y a la Fondation pour l'Animation Socioculturelle de Lausanne (FASL), le comité d'association et les animateurs – cela constitue l'association. Puis, en dessous il y a les habitants sans lesquels rien ne peut fonctionner.

La FASL est subventionnée par la Ville de Lausanne ainsi, l'association du Centre de Boisy l'est également.

Maintenant, je vais vous présenter un peu l'histoire. Le centre Socioculturel a fêté ses 40 ans l'année dernière. Le 18 juin 1971, c'est une association d'habitants de quartier qui s'est constituée. C'était les pionniers de Boisy. Aujourd'hui, l'association regroupe environ 350 membres.

## Thomas Buache

### Animateur Socioculturel au Centre Socioculturel de Boisy

De manière plus concrète, le Centre de Boisy travaille avec six secteurs différents, répartis en fonction de l'âge. Le développement de liens de solidarité primaire au cours d'un processus à long terme est une des missions de l'animation. Boisy se veut un centre intégrateur, incluant l'ensemble de la population, intergénérationnel et dès la naissance. Je vous propose de découvrir en image, concrètement ce que cela donne. On va partir à l'aventure pour voir comment cela se met en place.

Dès la naissance, sont organisés des accueils parent-enfant. C'est un espace de rencontre, offert dès la naissance où les parents peuvent rencontrer d'autres parents qui se trouvent dans la même situation, et les enfants peuvent avoir un premier contact avec leurs voisins.

Ensuite, il y a l'activité des Passe-partout, dès l'âge de 2 ans et demie, à un rythme de 4x par semaine, au choix entre une et quatre matinées. Ici, c'est ce qu'on appelle une socialisation, un atelier d'éveil. C'est une des activités importantes du centre parce qu'elle permet de prendre en compte l'ensemble de la famille de même que l'accueil parent-enfant.

Après, au fur et à mesure que les enfants grandissent, il y a des activités pour les 5-12 ans, le mercredi après-midi bien sûr, mais aussi pendant les vacances. Il y a aussi les activités poterie, du bois et le conseil des enfants, et ce, depuis quelques années.

Il y a ensuite les jeunes du quartier, régulièrement présents le vendredi soir : on atteint le record de 37 participants lors d'une soirée pour 1 animateur ! De plus, il y a des projets qui se mettent en place tout au long de l'année. Les jeunes sont intégrés lors des fêtes de quartier en confectionnant, par exemple, des barbes à papa pour les habitants du quartier ou lors de la fête de la nuit qui a lieu début novembre de chaque année.

Les adultes aussi ont un espace. Il y a la soirée des parents qui se déroulera bientôt en partenariat avec l'Espace 44, et puis les cours de cuisine végétarienne. Ce secteur adulte

commence à s'étendre de plus en plus, en comprenant également les seniors. Ce secteur est important dans le quartier. Pour le moment, nous ne pouvons pas offrir suffisamment d'activités, faute de moyens, faute de place et également parce que les locaux sont très utilisés, d'où notre enclin à partir dans ce projet de Maison de Quartier afin d'avoir un espace plus grand et une meilleure accessibilité. Pour ceux qui connaissent le Centre de Boisy, il faut descendre un étage en escaliers, ce qui offre une accessibilité réduite au centre. Il y a un ascenseur, mais quand même, trois petites marches pour y accéder. Nous avons imaginé une rampe, mais cela ne s'est pas concrétisé.

Puis il y a les fêtes de quartier dans les secteurs; c'est un point central de rassemblement des divers secteurs. Ici, un mélange intergénérationnel est observé.

Ainsi, chacun à son tour peut avoir un rôle, ou peut jouer un rôle dans la vie de quartier. Mais Boisy c'est quoi? Boisy, c'est des activités de plaisir d'abord, des gens qui sont là, qui ont envie de participer, qui choisissent de prendre part à la vie du quartier. C'est aussi des activités qui permettent de s'ouvrir à la culture, en visitant un musée par exemple, de partager des compétences également, ou bien encore de développer la citoyenneté, on voit par exemple les futurs municipaux qui discutent de l'élection des USA.

Si Boisy fonctionne, c'est bien grâce à l'investissement important des gens. D'ailleurs vous êtes nombreux ce soir et je vous en remercie. Les gens sont présents lors des activités, mais aussi lors des assemblées générales et ils participent vraiment à la vie associative. Il y a eu quelques tonnes de sable (pour créer une plage) qui sont descendues lors d'une assemblée générale et cela aurait été impossible sans le coup de main des habitants, parce que ces tonnes de sable il a bien fallu les remonter! Cela nécessite vraiment un investissement pour que les activités puissent se dérouler. Tout cela se passe dans une ambiance familiale et c'est le moteur de l'animation socioculturelle.

Cela ne pourrait pas fonctionner non plus sans un comité et de nombreux bénévoles qui sont engagés tout au long de l'année et qui donnent vraiment des impulsions positives à Boisy. Au fond, l'animateur c'est quoi? C'est donner un soutien au projet des habitants. Pour comprendre le projet de la Maison de Quartier, votre projet, il faut comprendre que notre rôle d'animateurs c'est de faire émerger vos projets et vos rêves pour qu'ils puissent devenir réalité. Pour qu'à Boisy et à Pierrefleur, on s'y sente bien !

## Laurence Baly

Je vous propose un petit historique du projet de la Maison de Quartier. En octobre 2010, nous avons été convoqués par la Municipalité, par Monsieur Tosato et Madame Papaux, qui nous ont annoncé qu'ils avaient le projet d'offrir au Centre Socioculturel de Boisy, la Maison du Désert comme Maison de Quartier.

En janvier 2011, nous avons constitué un groupe de travail qui est aujourd'hui le Laboratoire du Désert. Au printemps 2011, nous avons commencé à faire des investigations dans le quartier: vous avez certainement déjà vu le chariot qui s'est promené à l'Église, au vide-grenier et à plusieurs autres activités.

Ensuite, l'année dernière presque à la même date, nous avons organisé le premier forum des habitants qui s'est fait dans la salle du restaurant de ce même lieu.

En juin 2012, la constitution de la commission des futurs utilisateurs s'est organisée, qui est directement en lien avec la Ville de Lausanne, les architectes et plusieurs personnes du quartier qui ont des projets à mettre dans la Maison du Désert.

Puis ce soir, nous vous exposons ce qui a déjà été fait depuis l'annonce de la Ville d'offrir la Maison du Désert.

La Maison de Quartier, c'est un rêve. L'association est heureuse, se réjouit du projet, désire et aura la possibilité d'offrir davantage à tous les habitants. Plus d'espace, plus d'accessibilité pour mieux accueillir les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Plus de flexibilité, plus de moyens pour augmenter la créativité et féconder le capital social.

## Thomas Buache

Au fond, ce dont on a envie, c'est de rêver aussi ! Ici vous voyez un espace à Vevey (photo d'une table de ping-pong et des chaises de jardin autour), c'est un espace pour se rencontrer, pour se reposer, pour boire aussi. Chacun a apporté sa chaise pour se retrouver dans ces lieux là. Nous ce dont on a envie, c'est de pouvoir continuer sur cette lancée-là. L'année passée, vous avez beaucoup rêvé et nous voulons que cela se concrétise! Ces rêves-là, on les a entendus après être allés à leur recherche dans le quartier, avec le petit chariot que vous avez peut-être vu se balader. Concrètement aujourd'hui, on en est là. Dans les rapports que nous ont fait les habitants, on voit que les habitants sont plutôt favorables, ont un avis positif par rapport à la proposition d'une Maison de Quartier, un point de vue fédérateur d'une maison « brute », pour un développement sur le long terme. Et puis, il y a toujours une question, c'est la maison habitée. Cette maison à une âme, il faut accepter qu'elle ne soit pas vide, son nom le Désert, cela fait partie de cette dimension.

On a remarqué également, en quelques points, que les habitants ont la volonté de s'engager dans ce projet-là. Cette maison, les habitants y voient un grand potentiel et ils sont d'accord de participer de manière active. Ils ont vraiment envie de s'engager. Ils ont aussi envie pour cela — vous avez envie ! — de suivre le projet, de participer à la cogestion, d'avoir une part décisive par rapport à cela et finalement envie d'avoir une implication effective. On a remarqué également que les habitants ont la volonté de choisir ce qui se déroulera dans la maison et que cette maison puisse avoir une dimension accueillante : c'est de nouveau le point de l'animation qui est en questionnement ici.

En trois points, les axes principaux sont :

L'implication des habitants, une appropriation, une identification qui se fait sur le long terme et cette question de résidence qui a fait partie de nos réflexions tout au long de l'année et qui a conduit à des ateliers qui vont s'ouvrir prochainement (nous vous en dirons plus tout à l'heure).

Qu'est-ce qui va se dérouler dans cette maison? Nous avons établi une visée institutionnelle sur cette base-là: Que la Maison du Désert soit un lieu où il fasse bon vivre, ouvert à tous, accessible, intergénérationnel, pour tous, non excluant, un lieu de rencontre, pour féconder et fédérer le lien social, un lieu flexible, évolutif, modulable, mais aussi chaleureux, pour soutenir des projets, pour développer des synergies (ces dernières sont déjà en marche avec les partenaires du quartier), que ce lieu-là soit un carrefour des propositions des habitants et que ce potentiel de travail soit développé au

fur à mesure des années sans que cela soit figé en avance. Laissons un peu de place encore aux idées futures des habitants.

**Laurent Bonnard,**  
Journaliste & animateur de la soirée

Merci à Laurence Baly et Thomas Buache,  
Nous allons continuer, en fixant quelques points de repère, pour bien comprendre ce qui nous attend. Ceci se déroulera dans une première partie jusqu'à 21h15 (peut-être un peu plus, peut-être un peu moins) avant que nous mettions en commun nos propositions, nos interrogations.

D'abord, Monsieur Oscar Tosato va nous dire comment il voit les choses, vu de la Ville, vu de la Municipalité, ce qui est absolument indispensable.

Ensuite, nous allons entendre le Conservateur Cantonal des Monuments et Sites, Monsieur Laurent Chenu, qui va nous situer l'importance de la Maison du Désert et la façon, à la fois de la protéger et de la faire vivre.

Puis, Jean-Bernard Racine qui est habitant du quartier, géographe, ancien professeur à l'Université de Lausanne, va préciser ce qu'est la participation. Qu'est-ce que la participation?

Et finalement, Bernard Cherix qui est architecte, que vous connaissez tous parce que c'est un véritable militant de ce centre, va nous dire en détail quel calendrier nous attend cette année.

Puis, deuxième partie : À vous la parole ! Vous voyez que nous avons du pain sur la planche et qu'il y a de quoi se réjouir, si j'en crois ce que j'ai déjà entendu pendant la préparation de ce deuxième forum. Le seul problème, c'est qu'ils auront tous beaucoup à nous dire et assez peu de temps à disposition. Nous avons imaginé que chacune des interventions durera une dizaine de minutes afin de laisser un maximum de place au dialogue final.

Monsieur le Municipal, à vous l'honneur! Monsieur Oscar Tosato, vous êtes donc, Responsable de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale. Nous avons besoin de savoir comment est née l'idée de ce déménagement, de la transformation d'un Centre Socioculturel en Maison de Quartier. Lors du premier forum, nous avons parlé d'un autre exemple de Maison de Quartier, celle de Sous-Gare. Aussi, nous aimerions que vous nous disiez ce qui nous attend dans cette entreprise. Je vous remercie.

**Monsieur Oscar Tosato,**  
Municipal, Responsable de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Cohésion sociale

Bonsoir à toutes et à tous,

Merci beaucoup d'avoir précisé le sens de mon intervention. Cela me fait plaisir de vous voir nombreuses et nombreux ce soir. Cela m'a également fait plaisir et ému d'entendre les animateurs ainsi que la présidente de l'association, qui ont parlé avant à double voix, pour présenter cette maison, parce que cela montre déjà toute l'implication que vous y avez.

Un jour, il y a eu un petit incendie et puis un certain nombre de dégâts. Ceux-ci ont causé quelques soucis à certains collègues municipaux et depuis ce jour, il a fallu qu'on se dépêche de préciser ce qu'on voulait faire de cette maison, avec respect de ce bâtiment historique. La Municipalité a passé par plusieurs phases, dans cette réflexion. Il a été envisagé d'y faire beaucoup de choses. D'abord, c'était un contrat de confiance. On s'est demandé ensuite si cette maison pouvait faire l'objet d'un siège d'une fédération sportive internationale. Ensuite, on s'est demandé si on pouvait faire quelques bénéfices financiers. On s'est demandé si on pouvait y faire du logement. Là, on a pas mal discuté. Je simplifie ; on a trouvé quelqu'un qui était d'accord de développer un projet de logement. Nous avons conclu un accord avec ce financeur pour constater que le projet de logement et le maintien et respect du patrimoine n'allaient pas de pair, et qu'on était dûment arrêté par les autorités compétentes. Ensuite, il y a eu la possibilité d'en faire un centre culturel culturel. Vous savez qu'il y a des associations religieuses qui cherchaient des lieux. Une nouvelle fois sont arrivées toutes les contingences du respect du patrimoine. Pour les lieux religieux, nous avons trouvé quelqu'un qui avait le financement. Nous avons reçu des encouragements de la part d'autorités supérieures du canton, de la confédération, d'autorités étrangères, pour nous inciter à nous lancer dans ce projet. Nous avons décidé de faire bande à part. J'ai demandé, à la Cheffe de Service, Madame Estelle Papaux et à d'autres employés de la Ville, de réfléchir à la possibilité d'une affectation de cette Maison du Désert en Maison de Quartier en partant sur un certain nombre de projets, mais en disant : regardons quand même si au final on ne peut pas faire une opération qui a un sens financier, qu'on garde cette maison pour une attribution publique, une attribution qui doit être dans le cadre d'une Maison de Quartier. Cela prend déjà une année de réflexion et puis il y a eu deux ans de démarches. Entre le moment de l'incendie et le moment de la décision, nous avons dû procéder à des réparations, comme entretenir la maison, ce qui nous a valu d'ailleurs une journée d'occupation lorsque nous avons fini les travaux et installé.

Puis un jour, la Municipalité après avoir étudié les projets, a décidé de faire une Maison de Quartier. C'est là qu'effectivement, on a profité de l'expérience de la Maison de Quartier de Sous-Gare, Maison de Quartier de Chailly, Maison de Quartier des Faverges, Maison de Quartier de Prélaz, Maison de Quartier de la Pontaise. La Maison de Quartier ce n'est pas un quartier qui la définit en tant que telle. Tous les quartiers sont différents, la population de tous les quartiers est différente, les attentes de tous les quartiers sont différentes, leur organisation est différente. Aussi, après l'expérience que nous venions de faire à Chailly, j'ai convoqué la présidente du Centre Socioculturel de Boisy, avec son comité et il m'a été demandé si les animateurs pouvaient aussi venir. Ils sont arrivés un soir dans mon bureau à 17h, et je leur ai annoncé que la Maison du Désert pourrait être affectée en Maison de Quartier. De plus, je leur ai demandé si cette idée avait un sens et si oui, si on pouvait aussi compter sur eux pour être partenaires d'un tel projet. À mon grand étonnement, ils étaient entièrement convaincus. Vous savez, c'est important, c'est un peu comme quand on est amoureux, il faut toujours qu'il y ait une flamme ! Là j'ai senti qu'on avait un groupe de personnes qui était d'accord de partir sur un projet. On a trouvé quelqu'un de partant. À partir de là, on a demandé au Service du Logement, à Madame Zamora, de faire la demande à la Municipalité de transférer l'immeuble patrimoine financier au patrimoine administratif pour qu'on puisse ensuite proposer cette maison pour en faire une Maison de Quartier. J'avais simplement demandé aux personnes qui étaient là de ne pas en parler de façon à ce que Madame Zamora puisse le faire par un communiqué de presse.

À partir de là, un projet se développe : On a une maison, un bâtiment qui va devenir une maison d'utilité publique, une Maison de Quartier. Pour la Municipalité, c'est clairement et simplement une maison pour les habitants du quartier. C'est une maison pour toutes et pour tous, c'est une maison qui doit pouvoir accueillir les activités, par exemple, d'un Centre Socioculturel où il y a des professionnels qui sont payés par le financement que la Ville donne à la FASL mais qui doit aussi pouvoir accueillir des habitants qui veulent s'auto-organiser, s'autogérer, des associations qui ont simplement besoin de locaux ou qui accueillent de manière spontanée ou ponctuelle, un certain nombre d'habitants. Ceci, bien entendu, de manière large, ouverte pour tous les habitants.

Pour moi, ce n'était pas forcément quelque chose de simple à essayer ni de simple à annoncer. Je le dis ici, parce qu'il y a un certain nombre de personnes qui savent que j'avais déjà contacté le Centre Socioculturel de Boisy (...) avec le Centre Socioculturel des Bergières et celui des Bossons. J'avais déjà demandé aux trois lieux d'accueil d'imaginer un projet 3B: un projet d'animation socioculturelle qui soit concerté entre les Bossons, Boisy et les Bergières. On venait là avec une demande différente. Cette demande différente pouvait aussi être faite, puisque la Ville avait un projet d'écoquartier sur les Plaines du Loup et cela sortait quelque peu les Bossons de ce projet. Cela aussi a quelque peu modifié les éléments qu'on s'est donnés. On a tout de suite dit, la Maison de Quartier ce n'est pas un Centre Socioculturel, pour les raisons que je vous ai indiqué avant. Une Maison de Quartier, c'est un lieu où vous avez des partenaires. Un Centre Socioculturel c'est généralement un lieu où on donne des mandats pour des activités. Cela, c'est du point de vue des autorités, ce n'est pas toujours perçu de cette manière-là par les personnes qui sont sur le terrain et qui travaillent de manière autogérée. Jamais je ne vais présenter un organigramme, comme il a été présenté avant, en disant qu'il n'y a pas de sens hiérarchique. Généralement quand je présente quelque chose à la Municipalité, elle est en haut, la FASL est en bas.

La Maison de Quartier est construite avec et par tous. Elle est construite ensemble, par nous tous.

Concernant les attentes de la Municipalité, par rapport à un projet de quartier, elle souscrit absolument à tous les objectifs que vous avez mentionnés dans votre préambule. Vous les avez bien détaillés. Il est clair que générer le lien social, favoriser le vivre ensemble, créer un sentiment d'appartenance dans un quartier, celui où on est content d'avoir des racines quelque part, des racines qui peuvent être multiples : ici ou là, et si la maison de quartier peut donner ce sentiment, c'est un objectif qui intéresse la Ville de Lausanne. Voilà pour les attentes.

La Ville de Lausanne, je précise, dans une infrastructure comme celle-ci, dans votre cas — et c'est pour cela que nous nous sommes immédiatement dirigés vers le Centre Socioculturel — ne peut pas se créer s'il n'y a pas un accord avec les infrastructures professionnelles. C'est pour cela que notre premier partenaire avec qui nous avons travaillé, c'est le Centre Socioculturel. En effet, il y a un certain nombre d'animateurs qui, sur leur temps de travail, peuvent aussi s'engager à accompagner un certain nombre de démarches, parce que, sinon Mesdames et Messieurs, un projet comme cela, si nous n'avons pas quelques professionnels, quelques personnes qui peuvent être salariés pour mener des activités, c'est un projet épuisant. On doit pouvoir assurer un suivi. Je connaissais l'équipe de Boisy, je savais que cette équipe avait les moyens de mener un projet de ce type là.



Je répondrai, pour plus de détails, à toutes les questions quelles qu'elles soient. Ensuite, nous avons mis en place un processus. La Municipalité a demandé que celui-ci soit participatif. Le processus participatif l'est de diverses manières. Il n'y a pas de définition stricte de ce qu'est un processus participatif. C'est différent dans tous les cas. Nous avons fait un processus participatif à la Maison de Quartier de Chailly, un à la Maison de Quartier de la Pontaise, le concept de processus participatif était totalement différent. Ici, on le laisse tranquillement au soin des habitants. Vous avez choisi des experts pour nous accompagner dans la mise en place d'un processus participatif. J'étais vraiment content de savoir que par exemple, le professeur Racine était avec vous, pour vous accompagner dans un certain nombre d'éléments pour cette mise en place. Ceux que j'aimerais aussi remercier, ce sont les employés de la Ville de Lausanne, au service d'architecture, au service de la jeunesse et des loisirs, les représentants de l'État de Vaud qui veillent, notamment au niveau de l'architecture, à tout ce qui se passe, de s'engager aussi dans un projet participatif — c'est moins simple que si on prend des décisions et de dire « c'est comme ça ! » —. J'aimerais aussi, ce soir, saisir l'occasion de vous remercier toutes et tous.

Le projet il est donné, bien sûr, jusqu'au moment où on arrivera au bout de la construction. J'ai été clair, strict, il est donné sur un financement de la Ville de Lausanne. C'est un projet de la Ville de Lausanne. En ce qui concerne la Municipalité, je suis en charge du projet et c'est Madame Papaux qui y participe, avec le service de l'architecture et les autres services, à la construction de cette maison. C'est clair que nous avons un contrôle, ne serait-ce que pour savoir quelles sont les conséquences financières de ce projet. Les projets participatifs, c'est un petit peu comme la hotte du père Noël, on peut toujours prendre puis à un certain moment, il faut dire stop pour assumer les conséquences. Il faut donc, bien sûr diriger ce projet et cela se fait sous la direction de Madame Papaux.

Je pense que vous attendiez ce soir que je parle du financement.

La Ville de Lausanne n'a pas froid aux yeux en terme de projet d'investissement, elle a des fois un peu plus de difficultés à tout financer, parfois on a aussi le courage de dire « Voilà, ce n'était pas ce que nous attendions, ce que nous avions dit », donc on change notre fusil d'épaule.

Qu'est-ce qu'il se passe avec la Maison du Désert?

Selon les calculs qui ont été faits, en terme de transformation du centre, nous avons prévu, imaginé un montant de 5,150 Mio. Ces travaux vont être répartis sur trois ans : 2013, 2014, 2015. Est-ce que nous les aurons, les 5,150 Mio? La question est légitime. Nous avons pris un financement dans ce qu'on appelle le « fond du développement durable », où il y a de l'argent pour financer un certain nombre de projets liés au développement durable. La rénovation d'un patrimoine tel que celui-là et le financement d'un projet comme celui-là correspond aux principes du fond du développement durable. C'est une décision qui a été prise par la Municipalité et cet élément est une garantie qu'on va aller jusqu'au bout du projet puisque ce n'est que la différence entre 3,4Mio et 5,1 que nous prendrons dans le bilan des investissements finaux, cela fait 1.5 Mio par rapport à 260 Mio d'un stade de football, il y a donc une marge pour s'assurer que le projet va être mené. Donc, en terme de financement, celui de 2013, 2014, 2015 est garanti sous réserve d'une faillite complète de la Ville de Lausanne, peu probable, enfin si on en croit les instituts de dotations qui ont prévu jusqu'à maintenant, le financement

du départ. C'est clair que si ce projet, tout d'un coup, par le truchement de je ne sais quelle architecte, passait à 51 Mio, cela n'irait pas du tout ! Je prends un petit exemple, la Maison de Quartier de la Pontaise. C'était, au début 5 Mio, ensuite 5,5 Mio et enfin 7,5 Mio et maintenant cela diminue.

On ne peut plus assurer 7 Mio de plus par rapport au projet qui a été fait, même si c'est nécessaire, on n'a pas l'argent et on ne le fera pas. Donc là, si on reste autour de ces chiffres là, il n'y aura pas de problème pour réaliser ce projet.

En conclusion, il faut continuer à travailler ensemble, participer à ce projet et je suis d'accord avec vous, c'est un projet qui doit être évolutif, qui peut changer dans son affectation, dans sa conception, avec des personnes qui peuvent participer aux activités.

## Laurent Bonnard

Merci Oscar Tosato,

Vous allez rester avec nous pour la discussion générale,

Nous allons entendre tout à l'heure, ce que signifie le terme participation, avec Monsieur Jean-Bernard Racine.

Laurent Chenu, je rappelle que vous êtes Conservateur Cantonal des Monuments et Sites et forcément, la Maison du Désert vous intéresse. C'est une question de fond évidemment : est-ce qu'il y a des précautions particulières à prendre? Peut-on à la fois conserver un patrimoine et y vivre d'une certaine manière?

Tout à l'heure, Oscar Tosato disait que, par exemple, que le logement permanent n'était pas compatible avec une protection du patrimoine. Quel est votre avis?

## Laurent Chenu,

### Conservateur Cantonal des Monuments et Sites

Avant de répondre aux questions, je tenais à vous remercier de m'avoir invité à cette soirée, pour plusieurs raisons.

La première, c'est que c'est très rare pour moi, qui suis un fonctionnaire cantonal, de venir parler avec les habitants. Ce soir, c'est à la fois un honneur, une responsabilité et un acte de confiance qui me permet d'être avec vous. Si je peux discuter avec vous, les habitants, des questions qui touchent le patrimoine architectural, c'est parce que ces deux notions sont fondamentalement groupées. J'ai pour habitude de dire qu'un bâtiment, avec une certaine valeur patrimoniale, un monument comme on les appelle actuellement, ne peut garder sa valeur monumentale que si elle est habitée, si elle est occupée, que si vous, comme habitants, avez une relation presque charnelle avec ses murs, avec ses décors, avec son paysage, avec ce jardin, avec tous les éléments qui composent finalement ce monument. C'est fondamental parce que dans cette habitude de parler du patrimoine, si cette habitation n'existe pas, moi en tant que conservateur du patrimoine, ça ne m'intéresse pas! Je préfère laisser cela aux archéologues. Ce qui compte pour moi, c'est de pouvoir compter sur cette relation entre une occupation, une habitation et des murs, des décors, les éléments qui font ce monument.

Deuxième élément qui me semble indispensable, en particulier par rapport à cette notion d'habitation, c'est que cette habitation se définit par quelques règles. On est un peu dans un projet de Bernard l'Ermite.

Vous allez avec votre Centre Socioculturel de Boisy, déménager, prendre vos affaires, tout ce que vous avez ou en tout cas une bonne partie de ce que vous avez, pas seulement des éléments matériels, mais aussi vos envies, toute une série d'éléments qui ne sont pas forcément matériels, qui sont immatériels, émotionnels, qui sont sensibles et vous allez emménager dans une autre maison, dans un autre environnement.

Cet autre environnement a d'autres contraintes. Comme Bernard l'Ermite, vous allez vous proportionner un petit peu pour pouvoir trouver vos marques à l'intérieur de ce bâtiment. Ce qui est important, et on le voit déjà ici ce soir, dans cette Ferme du Désert qui a été transformée, mais qui aujourd'hui conserve un certain nombre d'éléments patrimoniaux importants, nécessaires et indispensables à la compréhension que l'on a de cette histoire. L'histoire du patrimoine, l'histoire des gens qui ont construit, bâti, qui ont découpé les poutres, qui ont pensé comment réaliser ce bâtiment, je pense notamment à l'architecte Alexandre Perregaux qui a dessiné ce bâtiment au début du XIXe Siècle. Cela me fait revenir sur la troisième dimension du monument, c'est la pérennité historique qu'on doit pouvoir garantir sur le long terme.

En tout les cas, l'histoire de ce lieu — j'insiste sur la notion de lieu et pas seulement sur la notion de bâtiment, de maison dite du Désert —, mais sur ce lieu, cette campagne, la campagne du Désert. Il y a un bus qui y arrive, l'arrêt Désert ; en même temps, on sait bien que c'est beaucoup plus qu'un Désert! Ce qui est intéressant, c'est que dans cette histoire là, déjà ici, sous vos pas, se dressait, au tout début du XIIIe Siècle, ce qu'on appelait une Maladière. Vous savez peut-être ce qu'est une Maladière. C'est un espace d'accueil pour les malades. Aujourd'hui, on ne va pas accueillir des malades, bien sûr, mais on va conserver — c'est cela le principe de l'histoire, la leçon de l'histoire et du patrimoine — c'est qu'on fait perdurer, des éléments à travers le temps, à travers l'histoire, qui restent significatifs pendant des siècles. Cela peut paraître prétentieux, mais c'est la réalité. C'est à cette réalité que vous allez travailler, c'est à cette réalité historique que vous allez mettre vos pas dans ceux de l'histoire passée. Cela ne se fait pas tout seul! Avant vous, d'autres personnes l'ont fait, plusieurs familles se sont succédé sur ce domaine, dans ces maisons, dans la ferme. Ils ont transformé ces lieux, les ont occupés et habités différemment. C'est clair, on n'habite pas de la même façon avec une famille au XVIIIe ou avec une Maison de Quartier.

Monsieur Tosato le sait bien puisqu'on s'est rencontré justement sur le projet de la Maison de quartier St-Luc, de la Pontaise. Là aussi, justement des interrogations ont émergé sur ces questions d'habitation, cette façon de venir mettre en relation des activités humaines avec des murs, des activités qui bougent, qui se déplacent, qui ont une certaine frénésie des envies, des besoins en même temps avec des murs qui sont là, qui nous entourent, qui nous environnent, qui s'abiment aussi, qui contraignent l'activité, mais qui en même temps peuvent donner tout son sens à la fois à ce que vous allez faire et à la fois à l'histoire dans laquelle vous allez être directement inscrits.

C'est tout à fait passionnant de voir que les contraintes - pour revenir encore une fois sur la question de Laurent Bonnard - elles sont là, il faudra en tirer parti! Il faut voir qu'un décor a du sens dans cette maison, dans cette histoire et pour vous aussi. La disposition des pièces qui existent aujourd'hui, on peut en faire quelque chose. Il ne s'agit pas d'entrer dans cette maison en faisant table rase, mais bien au contraire de faire en sorte que cette maison vous accueille. Dans cette notion d'accueil, on retrouve la notion d'hospitalité qui était celle de l'hospice, de la Maladière, d'il y a plusieurs siècles en arrière. Tout à coup on revient sur ces fondements du lieu.

Vous allez être les habitants de la maison. Ce sera votre maison et cette maison aura sa valeur, grâce au respect que vous aurez pour ce patrimoine, grâce à l'intelligence avec laquelle vous allez pouvoir vous dire « ici on va pouvoir faire ceci, là on va pouvoir faire cela », pas avec des idées reçues, mais en mettant en place ce regard — que je suis sûr que vous allez porter avec beaucoup d'attention, beaucoup d'émotions — sur tous les détails de cette maison.

Je crois beaucoup à cette collaboration avec les habitants, c'est pour cela que je suis là aujourd'hui, parce que je pense que cette relation que vous allez avoir avec cette maison, elle va permettre vraiment de construire une nouvelle maison. Bien sûr, on ne va pas la raser, mais vous allez construire l'idée d'une maison. Les murs sont là, à vous de construire cette idée d'une Maison de Quartier !

Tout est histoire! Quand on parle de liberté, ce n'est pas faire tout et n'importe quoi ! La liberté, c'est la responsabilité de choisir. Vous allez devoir choisir, nous allons choisir ensemble et c'est là que le fonctionnaire cantonal revient: nous allons choisir ensemble un certain nombre de choses. On va travailler, grâce aussi au processus participatif que vous avez mis en place ; on va commencer par exemple par se promener ensemble dans le bâtiment. Je lance ce soir une proposition très concrète : organisons avec le centre de quartier, à travers le lieu même, des promenades. J'adore me promener, non seulement à l'intérieur des bâtiments, mais également à l'extérieur, dans les quartiers, avec du temps, pas en courant à travers les boulevards, mais en s'asseyant, en parlant, en discutant, en disant «as-tu vu la poutre là? Et puis là, le décor? Cette moulure?» On commence à discuter, on commence à construire quelque chose. C'est cela que j'entends par construire. On va construire les limites entre nous. Je vais vous lire quelque chose que j'ai trouvé cet après-midi, en sortant les dossiers. Je suis tombé sur une lettre de Madame Jacqueline Gaultier, qui est une descendante de la famille Rivier, qui écrivait à Monsieur Brélaz, Syndic de Lausanne, le 9 octobre 2008 « À l'occasion d'une visite récente dans ma famille, je suis allée au Désert pour revoir la propriété où les ancêtres de ma mère avait vécu de 1800 à 1987 soit presque pendant 200 ans. ». Je vous fais grâce de toute la lettre. Par contre, je vous lis la fin que je trouve absolument magnifique : « Rêvons un peu. Imaginons cette maison transformée en une Maison de Quartier, en une bibliothèque pour les habitants du quartier. Rêvons encore plus, peut-être, pour que cette maison soit un merveilleux musée de peinture avec le restaurant de la Ferme à proximité et pourquoi pas un musée rassemblant les œuvres du peintre lausannois que mes ancêtres invitaient autrefois dans cette belle maison historique. » Si cette lettre est écrite en 2008, il y a quatre ans, c'est pour vous montrer que cette lettre est une trace de l'histoire. Elle donnait deux ou trois pistes. En 2008, je rappelle, nous étions en pleine discussion avec les promoteurs pour faire une opération immobilière. Ici, il y a une descendante d'une famille qui a vécu plus de deux siècles et qui dans cette histoire familiale, a eu ce magnifique envol pour faire passer cette idée que cette histoire se change, se transforme, se modifie, mais qui reste quand même quelque chose d'important.

## Laurent Bonnard,

Jean-Bernard Racine, vous êtes déjà un peu chez vous ici, si je comprends bien, puisque vous êtes un habitant du quartier. Vous êtes également géographe, ancien professeur à l'Université de Lausanne. C'est dans le centre de Boisy, qu'a été mis en œuvre la cogestion. Il y a donc, toute une tradition à Boisy — ce n'est pas pour rien que vous avez choisi de plonger dans la hotte du père Noël de la participation, comme disait Oscar

Tosato, pour nous expliquer ce que cela veut dire pour une maison de quartier qui n'est pas si simple à inventer. Le seul problème, c'est que, j'imagine, vous n'allez pas pouvoir tout dire en dix minutes. À vous la parole.

Jean-Bernard Racine,

Membre du Laboratoire du Désert, Géologue, Ancien professeur à l'UNIL.

Merci. Je dois immédiatement ajouter quelque chose, vis-à-vis d'Oscar Tosato. C'est une bonne idée d'avoir trouvé cet argent dans le fonds du développement durable, parce que tout ce que nous avons dit jusqu'à présent est une merveilleuse illustration de ce que peut être le développement socialement durable. On est exactement dans cette perspective. Ce qui nous intéresse, ce soir très rapidement, c'est de vous demander de réfléchir à ce que peut être le contenu, la visée de cette Maison de Quartier, de ce grand espace du quartier Boisy, Pierrefleur etc. Un quartier que vous connaissez bien, que vous parcourez au quotidien sans doute. Peut-être vous avez avec lui un sentiment affectif, d'identité, vous l'aimez peut-être. Il y a quelque chose, sans doute, qui manque. J'ai vraiment cette impression. C'est un espace public, un espace de rencontre, un espace de convergence. Vous savez, l'idée même de la Ville, c'est l'idée fondamentale de l'urbanité, c'est la rencontre, c'est la possibilité d'être avec d'autres, de se sentir collectivement propriétaire de quelque chose. Je voudrais alors que cette Maison de Quartier soit une occasion de créer enfin, dans cet espace, un espace public, un espace qui puisse réunir les gens autour d'un certain nombre d'objectifs, de vivre ensemble.

Par hasard, j'ai appris que des gens de Pierrefleur, que je rencontrais dans d'autres manifestations, ignoraient complètement l'existence du Centre Socioculturel de Boisy. Je crois alors que cette Maison de Quartier doit devenir aujourd'hui l'outil de création du lien social, comme l'a dit le Municipal. La possibilité que les JE deviennent des NOUS, qu'on invente à cette occasion-là cette colle qui permet de favoriser le lien social. Quand je dis colle, c'est la rencontre entre des gens qui se connaissent, qui s'apprécient, mais cela ne suffit pas. Il faut aussi du lien qui permette à des gens différents de se rencontrer de la même façon où vous allez rencontrer des gens différents en allant au marché le samedi. Imaginons aussi des ponts avec la Municipalité et avec les autres quartiers. Je crois que cette maison transformée est une occasion unique. Chacun de nous doit créer une sorte d'interstice où l'on se sent ni chez les uns ni chez les autres, mais tous ensemble ici.

On a donné à cette maison toutes sortes de qualificatifs. On a dit citoyenne, parce qu'elle va être le produit d'une co-création, une co-construction dans l'espace urbain. Citoyenne parce qu'elle fait appel à vos savoirs. Nous allons considérer que les gens qui sont ici sont des acteurs compétents, qu'ils ont des capacités. Vous avez des besoins et des savoirs. On attend que vous les formuliez.

L'idée de participation, c'est un peu à la mode. Elle se souscrit de différentes façons, comme l'a dit le Municipal. Cela peut être de la communication, de l'information, de la consultation ; cela peut être de la délibération, de l'implication, à la limite de la négociation. Nous allons travailler ensemble, discuter ensemble autour d'un certain nombre d'objectifs pour voir lesquels sont possiblement réalisables.

Nous allons essayer, à travers toute une série d'ateliers qui vous seront présentés dans quelques minutes, d'inventer des formes dites de participation qui soient à la fois de la concertation, de la négociation et de l'implication.

Je précise qu'on a dit intergénérationnel. J'y crois beaucoup. Maintenant, dans notre population, le nombre de personnes âgées est très fort, bien que cela se renouvelle assez vite et assez rapidement, il faut leur faire une place!

Il faut permettre cette rencontre, pas forcément entre génération, mais aussi avec les parents, avec les gens isolés, avec cet étranger. Celui-ci qui est toujours porteur d'un ailleurs, qu'on aime ou qu'on n'aime pas, mais qui a besoin de trouver des lieux où il y a des JE, qui permettent de sortir de sa coquille à travers la rencontre. Cela vaut la peine qu'on réfléchisse ensemble à des possibilités. Évidemment, comme l'a dit Monsieur Chenu, on ne peut pas faire n'importe quoi dans cette maison. On peut faire des programmes, on peut proposer certains types d'activités. Il faut aussi proposer des places, des espaces. On peut faire des répétitions théâtrales, on a toute une série d'idées qui nous viennent que vous avez déjà proposées. Il faut qu'on s'y mette tous ensemble, qu'on travaille à faire un cahier des charges pour les architectes qui transformeront cette maison.

Nous ne vous donnons pas ici de lignes directrices parce qu'on va les inventer tous ensemble, à l'occasion des ateliers qui auront lieu dans les mois qui viennent sur les deux ans de préparation. On n'est pas là pour attendre une maison qui arrive « brute », mais une maison qui est là, qui risque de changer, de se transformer — vous allez le voir : le quartier va changer avec les constructions à venir —. De même, la pyramide d'âges peut aussi changer, donc nous essaierons de faire face aux changements ensemble.

## Laurent Bonnard

Parmi tous les mots que vous avez prononcés, vous n'avez pas prononcé celui de décision, est-ce un hasard?

## Jean-Bernard Racine

La décision va être collective. Elle va se développer progressivement à travers ces différents niveaux de participation que j'ai évoqués, depuis la communication, l'information jusqu'à l'implication, la concertation et la négociation éventuellement. On va essayer de cogérer ce processus de création.

Imaginez-vous que quand j'ai raconté cela à la directrice de Sylvana, Madame Stéphanie Monod, elle m'a dit « On pourrait venir y faire du sport, nos personnes âgées pourraient venir faire du sport ! ». Voici déjà une activité prévue par les médecins lausannois.

## Laurent Bonnard

On va entrer maintenant dans cette deuxième partie. C'est à vous, Bernard Cherix de nous dire comment se présente le calendrier de ce projet, maintenant que nous en savons un peu plus. Vous êtes architecte, donc spécialement à même de comprendre les étapes qui nous attendent, si j'ose dire les choses comme cela. Merci.

Bernard Cherix,  
Membre du Laboratoire du Désert, Architecte.

Tout d'abord, permettez-moi de vous rappeler le but et la raison du Laboratoire du Désert. Nous l'avons créé, avec mes collègues de Boisy et Jean-Bernard Racine, afin de — si vous permettez le terme — faire remonter vos idées, ramener vos projets au sein de la commission des futurs utilisateurs de la Maison du Désert qui est gérée par la Ville de Lausanne.

Je vais vous parler de trois choses : **la participation active, la maison entière, la maison évolutive**. Ce sont des thèmes sur lesquels nous travaillons au sein de notre laboratoire (voir annexe, dia 01). Mais auparavant, j'aimerais évoquer ce qui a été dit lors du premier forum. En un mot, ce que Monsieur Cruchon a mis en avant : ce sont les habitants qui ont aménagé cette Maison de Quartier lors d'une période d'**appropriation** de cinq ans.

Ces cinq ans-là sont très importants. Le processus évolutif et participatif est également important. Je pense que mes prédécesseurs l'ont explicité clairement (dia 02).

### **[1.Participation active (03)]**

Tout d'abord concernant la participation active, ce que nous mettons en place, ce sont **les forums, les ateliers, les consultations**.

On vous a déjà un peu expliqué les **forums** et c'est ce que vous vivez ce soir. Par contre, laissez-moi vous dire que nous désirons réitérer l'exercice l'année prochaine, et cela jusqu'à ce que la Maison de Quartier soit terminée voir durant la période d'appropriation, j'y reviendrai (04 ;05).

Deuxième point, ce sont les **ateliers** de projets 2013-2017 (06). Nous allons vous proposer une série d'ateliers l'année prochaine et si tout va bien, une fois que nous aurons investi les lieux de la Maison du Désert.

Pour ces ateliers, nous avons défini des cadres à partir de vos propositions, celles que vous aviez faites lorsque le fameux petit chariot avait traversé le quartier (07). Nous avons étudié chacune de vos propositions et les avons mis dans trois catégories.

La première catégorie concerne le concept de Maison de Quartier, la deuxième concerne le programme et l'aménagement extérieur et la troisième concerne le programme et l'aménagement de l'intérieur (08).

Cette dernière catégorie comprend le plus de propositions. Il y en avait plus de cent!

Vous voyez que beaucoup de ces propositions-là se recourent par rapport aux espaces actuels du Centre Socioculturel (Une exception: la proposition de salle de sport/fitness, celle-ci ne pourra être prise en considération. Une salle existe déjà au collège de Pierrefleur et elle est à la disposition des habitants en dehors des heures d'école). D'autres propositions nécessitent clairement de nouveaux espaces, comme : une salle informatique, des ateliers — autres que les ateliers bois et poterie qui existent déjà au Centre Socioculturel de Boisy et qui seront déménagés à la Maison du Désert —, une salle de musique et de répétitions, une résidence d'artiste, un café, une bibliothèque et une salle de lecture (09).

Ce que nous vous proposons, c'est de participer à la première série d'ateliers (en 2013). Vous voyez que nous les avons défini par thèmes, de manière à pouvoir accueillir chacun d'entre vous :

- Le premier atelier concerne les programmes intergénérationnels.
- Le deuxième concerne les services et les échanges de services (donc si vous avez des propositions qui concernent les familles, tels que service d'écriture, service d'informatique, nous vous invitons à participer à cet atelier).
- Le troisième atelier, concerne les activités et ateliers création, cela touche plutôt des ateliers de travaux manuels.
- L'atelier quatre concerne le concept de maison ouverte et habitée (10).

Concernant la participation active et la concertation du projet, certaines personnes ont déjà des projets établis et bien définis, nous vous invitons à nous soumettre vos propositions pour **consultation** (11).

Par exemple, une dame souhaite offrir un service d'écriture. Elle a rédigé un descriptif : son service d'écriture concerne l'aide à la correspondance. Elle désire, en plus de son service d'écriture, offrir des ateliers d'écriture (12).

Une fois que nous avons reçu son descriptif, je l'ai invitée à une consultation<sup>1</sup>. Je lui ai demandé ses besoins en terme d'espace, d'infrastructures et j'ai rédigé une petite note de séance (13).

J'ai établi ensuite ce que j'appelle un catalogue d'espace : pour chacun des espaces dont elle a besoin, je note le nombre de m<sup>2</sup>, le taux d'occupation et le nombre et le type de mobilier nécessaire (14). Ensuite, je dessine un schéma de l'espace dont elle a besoin: elle aurait un petit bureau qui n'existe pas actuellement au le Centre Socioculturel, mais qui sera à créer dans la Maison du Désert. Par contre, pour son atelier écriture, elle pourra bénéficier de la salle adulte qui existe à l'heure actuelle au Centre et qui sera transférée dans la Maison de Quartier (15, 16).

## **[2. Maison entière (17)]**

Maintenant, je vais vous parler du concept de maison entière sur laquelle le Laboratoire travaille. Nous désirons que les habitants, le centre et ses associés soient responsables de la Maison en entier.

La Maison du Désert à une surface de 800m<sup>2</sup> (18), le Centre Socioculturel 350m<sup>2</sup> réparti sur deux étages (19). Nous affirmons que **le Centre Socioculturel** sur ses deux étages **plus tous les projets des habitants remplira la Maison du Désert**(20).

En terme d'espace, à quoi est-ce que cela correspond? Vous avez ici un schéma du Centre Socioculturel de Boisy avec : une salle adulte, un bureau, une salle enfant, un atelier bois et un atelier poterie, une salle jeune, une cuisine (21).

À cela, nous avons ajouté tous les espaces issus des ateliers et des consultations par exemple pour le service d'écriture (22).

Nous avons également une demande pour la création d'une permanence multimédia, la personne désire un petit bureau plus une salle pour donner des cours (23).

Une autre demande concerne un laboratoire audiovisuel, la personne aurait besoin d'un espace pour ses créations et pour travailler avec les jeunes. Cette personne utiliserait également une salle polyvalente et elle est intéressée à la résidence d'artistes (24).

---

<sup>1</sup> Dans le cadre des consultations, l'intervenant parle à la première personne car il effectue ces séances personnellement et explique à l'assemblée son travail.



Il y a le Jardin des Livres qui est un partenaire du Centre Socioculturel qui n'utilise actuellement pas les locaux du Centre, et qui aimerait bien faire partie du projet de la Maison de Quartier (Le Jardin des Livres est un atelier de lecture pour enfants) (25).

Il y a l'école cantonale des enfants sourds, avec laquelle le Centre Socioculturel travaille depuis une année. Ils auraient besoin d'un bureau et d'une salle de conférences. Ils utiliseraient, en commun, la salle au fond de la cuisine (26).

Nous avons finalement cette fameuse résidence d'artistes dont beaucoup d'entre vous parlent (27).

Voilà comment se dessine le **programme de la Maison de Quartier en 2013** : il comprendrait le projet des habitants, issu des ateliers de consultation, le Jardin des Livres, l'école cantonale des enfants sourds et le Centre Socioculturel de Boisly (28).

### **[3. Maison évolutive (29)]**

Concernant la maison évolutive, c'est ce que j'appelle l'architecture lente.

Schématiquement représenté, le Centre Socioculturel -avec à l'heure actuelle 350m<sup>2</sup>- déménage en 2016 dans la Maison de Quartier avec les projets des habitants. Ces projets foisonnent, ils se multiplient, pour enfin en 2021, après les cinq ans de la période d'appropriation (selon le modèle de la Maison de Sous-Gare), remplir la maison (30).

En terme de **planning**, voici à quoi cela pourrait ressembler [explication du planning] (31). Nous avons pris le calendrier du Maître d'Ouvrage, qui s'arrête en 2016 et nous avons ajouté les cinq ans d'appropriation.

D'abord une date importante, c'est l'inauguration de la Maison de Quartier en 2016, c'est à ce moment que nous emménagerons au Désert.

Ensuite, il y a les trois phases (ndlr : les termes soulignés sont dans colonne de gauche) de la maison évolutive. La première phase, nous l'appelons la fondation de la Maison de Quartier, jusqu'à ce que nous y emménagerons. Ensuite, il y a la phase d'appropriation, les fameux cinq ans selon la Maison Sous-Gare et ensuite la phase d'évolution.

Pour chacune de ces phases, vous avez des Maîtres d'Ouvrage (MO). Le Maître d'Ouvrage de la première phase, c'est bien évidemment la Ville de Lausanne. En 2016, la Ville de Lausanne remet les clés de la maison à la FASL, qui devient à son tour Maître d'Ouvrage, avec vous.

Le programme et l'avant-projet de la première phase se font actuellement et jusqu'à l'année prochaine (2012-2013). Ensuite, le Maître d'Ouvrage avec ses mandataires font un projet (2014) puis, un plan d'exécution (2015). En 2016, le projet est exécuté et si tout va bien, nous investissons les lieux (Emmenag. au Désert : 4<sup>e</sup> trimestre de 2016).

Pendant ce temps, la société civile, c'est-à-dire nous, allons faire toute une série de forums — nous en avons déjà fait deux (2011, 2012) et un troisième est programmé l'année prochaine —, nous avons l'intention d'en faire jusqu'en 2021.

Nous allons faire des ateliers et des consultations en 2013.

(Le but des forums, c'est de créer un échange entre la société civile -nous- et le Maître d'Ouvrage. Nous allons donc réitérer l'exercice l'année prochaine. En 2014, là nous n'allons plus rien faire. Par contre, nous serions heureux que le Maître d'Ouvrage et ses mandataires nous présentent le projet de mise à l'enquête. Ensuite nous serions heureux qu'ils nous présentent le plan d'exécution. Enfin, en 2016, nous ferons le premier forum à la Maison du Désert.)

En 2017, 2018, nous allons faire une deuxième série d'ateliers et de consultations. Ensuite, nous allons faire un programme, à partir de ces consultations et de ces ateliers, puis un projet d'aménagement intérieur (2019), un plan d'exécution (2020) et l'exécution de ce projet d'aménagement intérieur (2021).

Voilà à quoi ressemble un planning de maison évolutive selon le principe d'architecture lente.

Tout cela à un coût (c'est là que je sors de mon schéma puisque le Municipal, Monsieur Oscar Tosato, a parlé de 5,150 Mio et que j'avais noté 5,5 Mio. Il manque donc déjà presque ½ Mio, mais je vais vous expliquer comment nous allons les trouver<sup>2</sup>) (32).

Ceci est une estimation du Maître d'Ouvrage le **coût de transformation-rénovation** est de **5'500'000.- CHF**.

Notre proposition est de diviser ce montant selon les deux phases de "fondation" (I) et d'"appropriation" (II).

Pour la phase I, nous proposons que soit réalisé 90% du gros œuvre, 60% des aménagements intérieurs et 10% des aménagements extérieurs pour un montant de **4,5 Mio**.

Et de garder un montant pour la phase II. Soit: 10% du gros œuvre, 40% des aménagements intérieurs et 90% des aménagements extérieurs pour un montant d'environ **1 Mio**.

J'aimerais terminer avec cette image, qui nous montre de manière schématique le Centre Socioculturel avec tous les projets.

Nous vous encourageons à participer aux ateliers que nous vous présenterons l'année prochaine et à nous soumettre vos projets pour que nous puissions les relayer auprès du Maître d'Ouvrage (33).

Cette maison est à vous !

Je vous remercie de votre attention (34).

## Laurent Bonnard

Si nous avons un projet, est-ce que nous sommes obligés de l'écrire ou est-ce qu'on peut venir vous le dire?

## Bernard Cherix

C'est clair que les paroles s'envolent et les écrits restent. Je préfère avoir quelque chose de concret, comme je vais m'efforcer ensuite de faire des dessins, j'aime bien avoir quelque chose entre les mains.

---

<sup>2</sup> L'explication sera abordée à la fin du forum, en réponse à la dernière question de M.Bonnard.

## Deuxième partie: À vous la parole!

---

*Concernant la Maison, comment les choses se présentent-elles? Est-elle en mauvais état? Est-ce qu'il y a des murs à changer?*

Laurent Chenu :

Évidemment, c'est une maison qui a environ trois siècles. C'est une maison qui a vécu et elle n'a pas été refaite. Le temps a aussi fait son travail. On dit souvent que le temps c'est un facteur à la fois de valorisation de patrimoine, mais aussi de destruction de patrimoine. Dans le cadre du bâtiment qui nous préoccupe ce soir, il est clair que — notamment à la suite de l'incendie — un certain nombre de choses doivent être réparées. Il y a aussi un grand travail de restauration à faire, autant sur les espaces intérieurs que sur les façades et l'enveloppe extérieure. C'est évident que nous avons de gros travaux à faire. Je crois que les montants mentionnés par Monsieur Oscar Tosato, les explications données également par Monsieur Bernard Cherix montrent que pour la rendre habitable, cette maison demande un engagement financier et un engagement des constructeurs pour l'entretenir. On devra être attentif à la substance existante.

*Vous avez parlé de la maison et de ce que cela va coûter pour la rénover et est-ce que cela sera compris dans le budget?*

Estelle Papaux

Cheffe de Service de la Jeunesse et des Loisirs:

Bonsoir à toutes et à tous,

La question est tout à fait judicieuse. On a déjà demandé l'ouverture d'un compte d'attente qui permet de faire les premières études. Après celles-ci, tout sera dans les 5,150 Mio. C'est donc séparé.

*Quels sont les éléments qui méritent d'être conservés dans la maison?*

Laurent Chenu:

Ce qui est important de savoir, c'est qu'une maison comme cela est composée d'éléments d'architecture : des cheminées, des plafonds, des portes, des armoires, des parquets. Un certain nombre d'entre eux sont en bon état et d'autres en mauvais état. Il va donc falloir faire un choix, à travers ces éléments d'architecture qui sont encore présents à l'intérieur de la maison, mais aussi à l'extérieur, puisqu'il y a aussi des fenêtres, des colonnes, toute une série d'éléments architecturaux à restaurer. Nous devons voir comment les restaurer et comment cette restauration sera compatible avec l'usage qui en est fait.

Un autre élément qui me semble tout aussi important que ces éléments d'architecture, ce sont les dispositions qui sont actuellement dans la maison : ce qu'on appelle dans un langage spécifique et savant, la typologie du bâtiment, c'est-à-dire la façon dont se

répartissent les couloirs, les accessibilités, les circulations, les différentes pièces qui peuvent être autant des chambres que des espaces communs, des cuisines, des salles de bains, des ateliers, toute une série d'espaces différents avec des qualités différentes, mais aussi des défauts. Là aussi, il y a un travail à faire pour permettre la rencontre des parties du bâtiment. L'échelle du bâtiment, la dimension des pièces et des espaces existants sont importantes.

On a défini, dans les premiers rapports, dans les premières études qui ont été faites il y a un peu plus d'une année, et qui ont conduit à la décision de la Municipalité de trouver les moyens de conserver un maximum de substance, les moyens de trouver une affectation qui corresponde. Je reviens sur l'image de Bernard l'Ermite, vous savez qu'il faut aussi trouver la bête qui corresponde à la coquille et pas simplement la coquille qui trouve la bête, c'est à double sens, à double jeu. Bâtiment/occupant et occupant/bâtiment, c'est un aller et retour, et dans celui-ci on a un certain nombre de contraintes qui doivent être mise en avant, mais aussi certaines libertés. On sait que tout n'est pas substance et dans ces études on définit que telle partie du bâtiment et la répartition des espaces est à conserver. Pour d'autres parties du bâtiment où cette répartition des espaces est moins intéressante, on peut transformer de façon plus importante ou plus radicale. Nous avons ainsi dressé une sorte de cartographie des endroits qui sont susceptibles d'être transformés et d'autres où on essaiera d'être plus fins pour toucher le moins possible, mais aussi pour révéler la substance qui existe encore aujourd'hui.

*Qu'est-ce qui fait que cette maison n'a pas pu être affectée à l'habitation? Et avez-vous les moyens, dans cette maison, d'avoir de l'espace suffisamment conséquent pour pouvoir avoir des salles, comme celle-ci par exemple, un certain volume?*

**Laurent Chenu :**

J'en appelle à votre regard, à votre capacité de comprendre quel environnement vous trouvez, et quels sont les moyens d'un programme qui sont déjà présents sur ce site et sur ce lieu. Là aussi, c'est toute l'intelligence que vous avez et allez avoir encore, que vous allez développer et utiliser. Vous avez une capacité de lecture, de compréhension des choses qui existent, avec laquelle on peut travailler, avec laquelle on peut faire quelque chose de nouveau, d'intéressant, d'habitable et qui va donner du sens autant au bâtiment avec ses contraintes et à l'usage que vous allez faire de ces contraintes, de ce que vous allez développer à l'intérieur de cet espace.

**Oscar Tosato :**

Il est possible de faire du logement. On était parti sur un projet financier avec un promoteur immobilier genevois qui devait faire des logements. Le seul problème, c'est que lorsque vous mettez pour 5,1Mio, lui peut-être 7Mio, vous devez encaisser un loyer de 500'000 par année. À partir de là, le type de logement, le type de chambres, le type de pièces qu'il pouvait proposer n'étaient pas louables ! C'est là où il a commencé à toucher des parties qui doivent être conservées, Monsieur Chenu vous l'explique avec brillance. Cela vaudrait la peine d'avoir une visite au sein d'un atelier : il y a des parties qui sont bien rénovées suite à l'incendie et puis vous savez qu'il y a des contrats de confiance, il y a des personnes qui y vivent. Le projet de logement était tout à fait compatible. Après, avec 500'000 de loyers, le promoteur doit faire des bénéfices et pas seulement rentabiliser l'argent investi.

Pour répondre à une autre question qui a été posée avant, à ma connaissance et j'ai encore posé la question aux architectes de la Ville, il n'y pas dans cette maison des problèmes de moisissures, des dégâts de ce type-là.

**Laurent Chenu :**

On a un espace majeur dans cette maison qui est une partie des combes, qui aujourd'hui a été rénovée et représente un grand espace sans cloisons. La structure de la toiture permet d'avoir, en tout cas aujourd'hui, ce grand espace. À vous de savoir, de définir quel type d'activité correspond à cet espace-là. On peut y faire des répétitions théâtrales, par exemple.

*Les habitants présents ce soir, sont-ils partants pour cette démarche?*

**Une habitante :**

Nous sommes là, nous habitons dans cette maison qui a brûlé, on s'en occupe. On devra partir, nous ne serons pas contents de la quitter et en même temps, je pense que la Maison de Quartier est un bel avenir pour ce quartier.

*Si on voulait conserver les murs, est-ce qu'il y a possibilité d'extension, comme cela a été fait au gymnase ex-école de commerce, gymnase de Beaulieu ou Villamont?*

**Laurent Chenu :**

Encore une fois, je crois que la question est possible et ouverte. Il faut maintenant que les programmes se précisent, que les besoins s'affinent. Il faut que cette relation avec l'existence se fasse le plus finement possible. À partir de là, il y aura peut-être des orientations qui devront être prises. Peut-être que les volumes existants n'arriveront pas à accueillir correctement avec sens et avec respect certains usages qui seraient prévus d'être mis en place dans cette Maison de Quartier. Je n'exclus pas la possibilité qu'il y ait une extension, mais celle-ci devra se faire avec un même respect, avec la même démarche qui conduit à s'insérer dans un bâtiment existant. Évidemment, la première réaction c'est de dire : qu'est-ce qu'on peut faire déjà avec ce qui existe? Est-ce que ce qui existe n'est pas suffisant pour pouvoir accueillir les activités et l'habitation qu'on a envie d'y mener? Si je regarde les schémas présentés toute à l'heure par Monsieur Bernard Cherix, je me rends compte qu'il y a un écart entre les besoins en m<sup>2</sup> du Centre Socioculturel actuel et les surfaces disponibles.

C'est un écart théorique, bien évidemment. Ces m<sup>2</sup> ne sont pas forcément les mêmes : si je dis « il y a un chat puis un autre chat », cela ne dit pas comment est le chat, s'il est rouge, noir ou bleu, si il est petit ou grand, vieux ou jeune ! Aujourd'hui, le travail qui doit être fait, c'est le développement d'un programme, mais en étant dans la maison, en regardant ce que cette maison permet de faire. Après, on verra si vraiment il y a des besoins exceptionnels, on pourra reprendre la discussion. Je pense que la responsabilité que vous avez aujourd'hui, celle que vous avez en face de cette maison, c'est de regarder comment vous pouvez l'habiter comme elle est et comment en disposer sans la changer.

## *Pouvez-vous nous parler de l'exploitation du bâtiment?*

### Oscar Tosato :

C'est une question importante, qui va s'occuper de la maison? Monsieur Cherix a une terminologie particulière: un système participatif. On a vu qu'il y a un Maître d'Ouvrage qui est la Ville de Lausanne jusqu'en 2016, puis un Maître d'Ouvrage, la FASL et les habitants à partir de 2016. Je suis content parce que maintenant je sais que le montant du loyer est **tout à fait pris en considération!** C'est quelque chose dont on devra discuter. Aujourd'hui, les frais de fonctionnement qui sont donnés au Centre Socioculturel de Boisy — c'est pour cela que j'ai discuté à d'abord avec Madame Laurence Baly, la présidente — seront affectés à la Maison de Quartier du Désert. C'est clair qu'il faudra ensuite, et ce sera dans le projet, voir comment on assume les frais de fonctionnement du volume supplémentaire qu'il y a par rapport à maintenant. Dans le projet il y aura alors des discussions. Si maintenant, dans le cadre des ateliers, vous décidez que pour rentabiliser le tout il faut faire une petite Migros, une Coop ou un Denner, et que vous faites payer un loyer, la Ville ne sera peut-être pas d'accord. C'est à vous d'imaginer comment vous allez faire pour prendre en charge ce coût supplémentaire qu'il y aura par rapport aux frais de fonctionnement. La Ville va laisser déjà le montant qui est affecté au Centre Socioculturel de Boisy. Le reste se décidera en fonction des projets. J'ai entendu ce soir qu'il y aurait peut-être des activités qui seraient payantes pour les locataires, par exemple l'atelier écriture qui a été décrit avant. Une partie pourra peut-être payer les frais de fonctionnement.

La Maison de Quartier de Chailly fait payer, par exemple, les locations et avec cela peut payer une partie des frais d'intendance supplémentaires. Cela, c'est ce que vous aurez à inventer.

### Pierre Alain-Verheyen :

Ce qui est sûr, c'est que gérer une Maison de Quartier de la taille de celle de la Maison du Désert avec la dotation actuelle du Centre Socioculturel de Boisy, ce sera compliqué.

### Kilian Marlève,

#### Animateur au Centre Socioculturel de Boisy :

Par rapport au financement, aujourd'hui, le Centre Socioculturel de Boisy reçoit une subvention qui varie d'une année à l'autre. Globalement entre les locaux, les subventions pour l'animation et les salaires, on arrive aux alentours de 380'000 - 400'000francs. Le Centre Socioculturel génère par ses activités, dont les activités destinées à la population, les locations de salles (celles-ci se louent régulièrement), mais aussi les cotisations, un peu plus de 80'000 francs – je n'ai pas les chiffres exacts sous les yeux.

Aujourd'hui, il y a 337 familles membres qui paient 25.- chacune de cotisation ; on arrive à environ 10'000 francs. On a donc un certain nombre de revenus pour notre local. Évidemment, avec un local plus grand on engendrera plus de revenus sans pour autant renier notre Centre Socioculturel qui tient à offrir des activités et des lieux accessibles à tous et aussi aux personnes à faible revenu.

*Qui seront les personnes qui viendront investir cette maison?*

**Bernard Cherix :**

Les espaces que je vous ai présentés tout à l'heure, ce sont les espaces du Centre Socioculturel ; donc la cuisine appartient au Centre Socioculturel et est utilisée par les personnes que Monsieur Buache vous a présentées en début de soirée. Dans la première partie de votre question, vous parliez de salles pour les associations. On peut avoir une partie de réponse dans ce que disait Monsieur Oscar Tosato : nous cherchons des partenaires pour remplir cette maison, des gens qui ont un lien avec le quartier, qui sont intéressés par cette maison pour commencer cette aventure avec nous.

*Concernant cette notion de développement social durable, quelles sont les mesures d'accompagnement mises à disposition pour permettre une transition dans les meilleures conditions possibles, je pense notamment aux personnes qui doivent quitter ce lieu?*

**Oscar Tosato :**

Actuellement, il y a un contrat de confiance. Il prévoit, qu'au moment où on construit et rénove des locaux, les personnes les quittent. En contrepartie, il n'y a pas de recherche autre par la Municipalité, parce que déjà fournie par le prix du loyer du contrat de confiance. Les locataires actuels ont participé aux visites que nous avons faites. Lorsqu'on aura des délais, la date du début des travaux, ce sera à eux de s'approcher du service qui travaille avec les autres contrats de confiance. Vous savez que la Ville de Lausanne met à disposition un marché de logements bon marché, logements pour les étudiants et autres qui est véritablement asséché. C'est pour cela qu'il n'y pas de promesses d'engagement de la part de la Municipalité.

**Yolande Vionnet,**

**Vice-présidente de l'Association du Centre Socioculturel de Boisy :**

Au sein du comité de Boisy, c'était une des premières inquiétudes, questionnements, celle de savoir ce qui allait advenir des locataires actuels, comment cela allait se passer.

*Il me semble que le passage d'un Centre Socioculturel à une Maison de Quartier c'est une sorte de mutation, comment va-t-elle se faire? J'ai le sentiment que les rapports peuvent changer, qu'une Maison de Quartier est habitée par les habitants et que dans un Centre Socioculturel, les gens sont plus des usagers, des consommateurs? Peut-être que cette mutation peut générer autre chose? Qu'en était-il de la Maison de Sous-Gare que vous avez citée en exemple?*

**Thomas Buache :**

Comme l'a dit Laurence Baly au début de la soirée, si le Centre de Boisy existe aujourd'hui, c'est parce que des gens se sont mobilisés, il y a 40 ans, pour le créer ! Aujourd'hui, il y a encore des gens qui se mobilisent pour le faire vivre. Moi je n'ai pas un regard de « consommation » par rapport aux activités. Il y a des activités qui naissent,

d'autres qui meurent, cela dépend des envies et des besoins des habitants. En tant qu'animateurs, notre rôle, c'est d'écouter ces besoins et d'y répondre pour favoriser ce vivre ensemble.

#### Bernard Cherix :

La création de la Maison de Quartier de Sous-Gare, qu'a présenté Monsieur Vincent Cruchon ici l'année dernière, s'est passée de la manière suivante — Monsieur Verheyen ou Monsieur Tosato peuvent me corriger si je me trompe—. Il y avait un Centre Socioculturel qui était à l'étroit, dans des lieux relativement précaires, et ils ont cherché de nouveaux locaux. Ils se sont vus offrir cette Maison Sous Gare, qui a une surface considérable. En emménageant dans cette maison, il y a eu une transformation en Maison de Quartier. C'est là où nous avons pris la Maison de Quartier de Sous Gare en référence puisqu'il y a beaucoup de choses qu'on retrouve dans le processus que nous évoquons.

#### Oscar Tosato :

J'étais président de ce qui est la FASL aujourd'hui. Il y avait un Centre de Loisirs. La Ville avait une maison à affecter, qui était une paroisse. Nous avons le projet d'occuper une maison avec comme partenaire une institution pour personnes handicapées physiques et mentaux. Celle-ci est venue avec un projet et nous avons fait un Centre Socioculturel ouvert aux porteurs d'un handicap et avec des animations particulières pour eux. Dans cette maison, l'église a souhaité rester. Il y avait ainsi un Centre Socioculturel, des animations particulières pour les personnes porteuses d'un handicap et l'Église. Il y a eu un conseil de maison avec tous les partenaires. Là, c'est intéressant de voir que celui-ci a fonctionné pendant un certain temps puis ne s'est plus réuni. Ce sont alors les animateurs socioculturels qui ont pris le leadership de la maison avec une gestion participative, à l'écoute des habitants. C'est devenu ainsi une Maison de Quartier. Une gestion participative, cela signifie simplement que chaque groupe d'habitants qui a la volonté de construire un projet, d'organiser un repas, venait le présenter et les animateurs étaient les « passeurs » d'informations, de compétences, qui permettaient aux habitants de construire leur projet. C'est donc aussi un bon exemple de participation.

De plus, la Municipalité a dit, à un moment donné : on va définir dans un préavis, ce qu'est le concept de Maison de Quartier : comment il s'inscrit, comment il se hiérarchise, quels sont les partenaires. C'était impossible de mettre d'accord tous les Centres Socioculturels, ni tous les partenaires.

C'était impossible de trouver un consensus avec tous les autogestionnaires ou cogestionnaires, entre le modèle genevois, le modèle de Jean-Bernard Racine qui est chercheur et a inventé le contrat de quartier. On ne s'en sortait pas. On a alors décidé de proposer les projets individuellement, les uns après les autres. À Chailly, par exemple, la société des commerçants et du développement est active. Les paroisses sont souvent actives. Dans un quartier comme la Pontaise, on a de la peine à voir où sont les habitants. À Lausanne, on va ainsi peut-être formuler le concept de Maison de Quartier quand elles seront toutes faites !



*Comme on le voit dans cette dernière intervention, l'enjeu majeur de cette Maison de Quartier, c'est des gens motivés, des gens engagés et c'est l'enjeu dans tout lieu associatif. 2016, c'est long, les gens peuvent s'épuiser. Le comité de Boisy a un centre à gérer et n'est pas payé pour gérer un projet si particulier. À côté de cela, on aura tout un corps de métier, de professionnels qui ont des aides chaque mois, qui peuvent passer du temps à inventer, à imaginer, à s'occuper d'une maison comme celle-ci. Ceux-ci pourront faire un bâtiment magnifique qui va plaire à tous les membres de la Municipalité, mais qui ne va peut-être pas être quelque chose qui peut répondre à la volonté de se l'approprier avec les enfants, par exemple. Ainsi, pour la Maison de Sous-Gare, entre le moment où le projet a été mis en place, et le moment où ils ont dû commencer à agir, quelle a été la liberté à ce moment-là? Et comment, allons nous faire pour gérer ces 3 ½ années qui sont peu de temps, parce que le temps passe trop vite, mais qu'il faudra investir?*

**Bernard Cherix :**

Pour reprendre ce que j'ai dit dans ma présentation, nous proposons de faire des ateliers l'année prochaine et réitérer les forums jusqu'à l'utilisation de la maison pour vous tenir au courant. Maintenant, peut-être que d'autres moyens peuvent être mis en place pour continuer à motiver les gens en parallèle, je peux peut-être relancer la balle du côté de la Ville de Lausanne.

**Oscar Tosato :**

La Maison du Désert, c'est votre projet. C'est un bâtiment qui appartient à la Ville de Lausanne et elle accepte qu'il se transforme selon vos désirs. Les projets dépendent de deux éléments : Des possibilités financières : dites-vous que chaque fois que vous à la maison vous avez 50.- vous faites un projet pour 50.-, si vous en avez pour 150.- vous en faites pour 150.-. Nous, nous avons 5,1 Mio, répartis sur trois ans, on fera avec 5,1Mio. Il y a des contingences financières. Vous verrez que ce n'est pas cela, quelques fois, l'élément principal. Il se peut, tout à coup, lors des rénovations, qu'on voit qu'il y a des choses qu'on ne peut pas faire et on s'en rend compte parfois au milieu des travaux. Par exemple, une peinture que je voulais absolument voir supprimée, et ce n'était pas possible de négocier parce qu'elle est classée ! Jusqu'au jour où on a découvert qu'il y avait de l'amiante ! Tout à coup, on peut perdre 6 mois. On a aussi dans la vie ce genre de convergence. Ce qui ne m'inquiète pas, par rapport à vous habitants, c'est que vous pouvez déjà construire l'animation au Centre Socioculturel de Boisy, en imaginant qu'il soit transformé.

Construisez les animations avec les enfants, les animations intergénérationnelles, les animations de quartiers, les résidences, à Boisy, et sachez qu'elles peuvent être exportées. Discutez aussi avec les occupants actuels pour pouvoir faire quelque chose avec eux. Ainsi, vous vous approchez de 2016 à petits pas.

Laurent Bonnard :

*Bernard Cherix, comment les ateliers vont-ils se passer concrètement ?*

Bernard Cherix

Juste avant cela. Monsieur Tosato nous a donné une vision qui est importante : C'est de trouver une union, parce qu'il y a une divergence entre les chiffres et les coûts. On doit donc trouver des fonds. Si vous voulez faire un geste plutôt que vous engager, ou si vous n'avez pas la possibilité de vous engager, vous pouvez verser un petit montant sur le compte du Centre Socioculturel de Boisy avec le motif du versement « Maison de Quartier du Désert ».

Pour terminer, les ateliers, dont je vous ai parlé tout à l'heure, sont les quatre suivants. Nous avons prévu le mardi 15 janvier 2013 l'atelier intergénérationnel avec le thème de l'accessibilité, le mardi 19 février 2013 un atelier sur le thème des services et échanges de services, le mardi 12 mars 2013 un atelier sur les activités et ateliers création. Ici, je peux renvoyer la balle du côté des habitants de la Maison : Nous avons fait, avec Monsieur le Conservateur, un tour dans la maison et j'ai vu qu'ils avaient un atelier mécanique où ils faisaient des choses incroyables avec le métal, donc si on avait un représentant de la Maison dans cet atelier-là, cela ferait vraiment plaisir ! C'est donc une invitation. Le mardi 26 mars 2013, nous organisons un atelier sur le concept de la Maison ouverte et habitée. Voilà, j'espère que vous avez bien pris note de ces ateliers.

Laurent Bonnard

Je vais rendre la parole à la présidente, avec laquelle nous allons clore. Nous avons pris un peu plus de temps que prévu, mais il me semble que votre attention n'a pas faibli, vous m'impressionnez ! Je crois que je peux déjà remercier vous, invités, parce que la langue de bois par exemple n'était pas de mise ce soir ! Merci beaucoup !

Laurence Baly

Nous vous remercions beaucoup d'avoir bien dirigé et maîtrisé toute la soirée. J'ai juste une petite information : la semaine du 27 au 30 novembre 2012, nous avons la semaine des bricolages de Noël, au Centre Socioculturel de Boisy, où vous pourrez faire plein de bricolages pour vos cadeaux de Noël ou pour vous aussi.

Le mot de la fin : je vous remercie tous d'être venus, il y a un apéritif qui est offert.  
Merci à tous !